



République Démocratique du Congo
Ministère du Plan
Comité de Conjoncture Economique
Secrétariat Technique

NOTE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE
HEBDOMADAIRE

N°05/2024

« Semaine du 29 janvier au 02 février 2024 »

Février 2024

1. Contexte international

L'actualité économique internationale a été marquée au cours de la semaine par la publication, le 31 janvier 2024, du rapport du Fonds Monétaire International (FMI) sur les Perspectives de l'Economie Mondiale (PEM).

Ce rapport indique que l'économie mondiale demeure résiliente malgré les effets notamment de la crise pandémique de COVID-19, de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et de la crise du coût de la vie. En effet, la croissance mondiale est estimée à 3,1% en 2023 et devrait se maintenir à ce niveau en 2024, avant de s'accélérer légèrement pour atteindre 3,2% en 2025.

En ce qui concerne l'inflation, elle devrait passer de 6,8% en 2023 à 5,8% en 2024, puis à 4,4% en 2025, en raison de l'évolution favorable de l'offre mondiale et du resserrement de la politique monétaire.

Le FMI a, par ailleurs, relevé que plusieurs risques de détérioration pèsent sur ces perspectives, dont : (i) l'aggravation probable de la crise du secteur immobilier en Chine qui pourrait impacter négativement la croissance économique mondiale ; (ii) l'augmentation des anticipations d'inflation à court terme qui pourraient contribuer, en conjonction avec une pénurie de main-d'œuvre, à faire persister les pressions inflationnistes hors alimentation et énergie ; (iii) l'apparition d'autres chocs climatiques et géopolitiques qui pourraient provoquer de nouvelles flambées des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

Pour prévenir ces risques, il recommande ainsi aux pays de :

- *poursuivre avec les efforts pour que l'inflation atteigne des niveaux visés dans toutes les régions ;*
- *procéder à un assainissement des finances publiques sur la base de plans à moyen terme crédibles, pour reconstituer une marge de manœuvre budgétaire, compte tenu de l'augmentation des coûts du service de la dette et des niveaux de déficit budgétaire supérieurs à ceux observés avant la pandémie ;*
- *réduire les obstacles structurels à la croissance à travers des réformes ciblées et soigneusement échelonnées, pour renforcer la croissance de la productivité et ramener progressivement l'inflation vers des niveaux visés ;*
- *assurer une coopération multilatérale plus étroite pour atténuer les coûts de la scission de l'économie mondiale en blocs, atténuer les effets du changement climatique, accélérer la transition écologique et assurer des flux transfrontaliers réguliers des minerais essentiels.*

Perspectives économiques au sein de principales régions¹ :

Dans la Zone Euro. La croissance économique devrait s'accélérer à 0,9% en 2024 et 1,7% en 2025, contre un taux estimé de 0,5% en 2023. La croissance estimée en 2023 est principalement expliquée par les effets de l'accélération du relèvement des taux par la Banque Centrale Européenne (BCE) et de la guerre en Ukraine.

¹ Ces perspectives font référence aux PEM de janvier 2024 du FMI.

Aux Etats-Unis. La croissance économique devrait passer d'un taux estimé de 2,5% en 2023 à 1,9% en 2024 avant de remonter à 2,5% en 2025, suite aux effets décalés du resserrement de la politique monétaire, du rééquilibrage progressif des finances publiques et de l'atténuation des pénuries de main-d'œuvre.

En Chine. La croissance devrait passer de 5,2% en 2023 à 4,6% en 2024 et 4,1% en 2025. La forte croissance enregistrée en 2023 est principalement expliquée par l'augmentation des dépenses publiques consacrées au renforcement des capacités de lutte contre les catastrophes naturelles.

En Afrique subsaharienne. La croissance devrait passer d'un taux estimé de 3,3% en 2023 à 3,8% en 2024 et 4,1% en 2025, à mesure que les effets négatifs de chocs météorologiques antérieurs s'atténuent et que les problèmes d'approvisionnement soient progressivement résolus.

Toutefois, en ce qui concerne la RDC, il sied de rappeler que lors de la 5ème revue du Programme Economique du Gouvernement soutenu par la Facilité Elargie du Crédit (FEC) et sur base des réalisations de production à fin juin 2023, la croissance nationale devrait se situer à 4,8% en 2024 et 5,6% en 2025 après 6,2% en 2023.

Les cours des matières premières d'origine minérale et hydrocarbures

Au cours de la semaine du 29 janvier au 02 février le cours du cuivre s'est accru de 0,72%, pour se situer à USD/tonne 8.446,15. Par contre celui du cobalt a baissé de 0,01%, s'établissant à USD 28.433,00 la tonne sur le London Metal Exchange (LME).

Concernant le cours du zinc, il a baissé de 0,56%, pour se situer à USD/tonne 2.520,35. De même, le prix de l'étain a régressé de 0,90%, pour s'établir à USD/tonne 25.890,00.

Quant aux métaux précieux, le prix de l'argent s'est accru de 1,81% et celui de l'or de 0,86%, pour se situer respectivement à Cents US/Once de Troie 2.301,40 et USD/once de Troie 2.039,76.

Par ailleurs, le prix du baril du Brent a affiché une baisse de 0,18%, pour se situer à USD 80,77.

Les cours des matières premières d'origine agricole

Au cours de la semaine sous analyse comparativement à la semaine précédente, les prix moyens des tous les produits céréaliers ont baissé. En effet, le prix du blé argentin a baissé de 0,41% et celui du riz thaïlandais de 0,06% pour se situer respectivement à USD/tm 244,00 et 204,60. De même, le prix du maïs argentin a régressé de 0,06%, pour se situer à USD/tm 641,00.

Concernant les produits rentiers, les prix du café arabica et du café robusta se sont accrus respectivement à 1,83% et 0,17% pour se situer à USD/tm 959,93 et 710,82. De même, le prix du cacao a haussé de 4,46%, s'affichant à USD/tm 4.823,67.

2. Contexte national

Les principales informations économiques suivantes ont marqué la semaine :

(i) la publication, le 30 janvier 2024, du rapport de Transparency international sur la corruption dans le monde. Ce rapport révèle que la RDC occupe la 162^e position sur 184 pays suivant les résultats de l'indice de perception de la corruption en 2023, gagnant ainsi 4 places par rapport à 2022.

(ii) l'annonce, le 02 février 2024, par l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA) et la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA), de l'application des pénalités pour la non souscription de l'assurance des facilités à l'importation en République Démocratique du Congo. Cette application des pénalités sera effective à partir du 1^{er} mars 2024, exception faite pour les produits pétroliers.

(iii) la hausse du prix de maïs dans la province du Kasai-Oriental, passant de CDF 3.000 à 6.500. Cette hausse serait expliquée par la multiplicité des taxes et de quelques cas de tracasserie policières.

3. Résumé de l'évolution de principaux indicateurs économiques en RDC

Secteur réel

A la première semaine du mois de février, le marché des biens et services a renseigné une décélération du rythme de formation des prix intérieurs. En effet, le taux d'inflation hebdomadaire s'est fixé à 0,200% contre 0,325% la semaine précédente. Les plus fortes contributions à cette inflation proviennent des postes « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,09 point de croissance, pc), « Transports » (+0,03 pc) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+0,02 pc). Ainsi, l'inflation a atteint 1,579% en cumul annuel et 22,305% en glissement annuel.

En rythme mensuel, l'inflation s'est située à 1,376% à fin janvier 2024 contre 1,653% à fin décembre 2023.

Le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à 0,235% contre 0,335% une semaine avant à Kinshasa ; 0,198% contre 0,297% à Lubumbashi et 0,173% contre 0,304% à Goma. En cumul annuel, il a atteint 1,699% à Kinshasa ; 1,471% à Lubumbashi et 1,520% à Goma. Enfin, en glissement annuel, il a atteint 23,343% à Kinshasa ; 21,748% à Lubumbashi et 22,765% à Goma.

A fin janvier 2024, l'inflation mensuelle s'est située à 1,461% à Kinshasa ; 1,271% à Lubumbashi et 1,345% à Goma, contre respectivement 1,720% ; 1,624% et 1,583% à fin décembre 2023.

Secteur public

Les opérations financières de l'Etat se sont soldées par un déficit mensuel de CDF 24,91 milliards au 31 janvier 2024 contre celui de CDF 551,00 milliards enregistré au 31 décembre 2023. Ce déficit résulte de recettes de CDF 1.771,49 milliards et de dépenses incluant l'amortissement de la dette de CDF 1.796,39 milliards.

Considérant les deux premiers jours du mois de février, la situation de la trésorerie de l'Etat a dégagé un excédent de CDF 7,80 milliards, résultant des recettes à hauteur de CDF 54,43 milliards contre les dépenses, y compris l'amortissement de la dette, de CDF 46,63 milliards.

En cumul annuel au 02 février 2024, la situation de trésorerie de l'Etat, intégrant l'amortissement de la dette, est provisoirement déficitaire de CDF 17,11 milliards. Ce déficit résulte de recettes de CDF 1.825,92 milliards et de dépenses de CDF 1.843,02 milliards.

Pour ce qui est du marché des titres, le programme d'émissions des Titres du Trésor pour l'année 2024 prévoit une somme de CDF 881,4 milliards conformément au communiqué du 24 janvier du Ministère des Finances relatif aux opérations d'émission des Bons et Obligations du Trésor.

A la semaine sous analyse, il s'est tenu mardi 30 janvier, la deuxième adjudication de l'année 2024. A l'issue de celle-ci, le Ministère des Finances a levé la somme de CDF 100,00 milliards des Bons du Trésor Indexés à 6 mois au taux moyen pondéré de 26,95% ainsi que la somme de USD 25,00 millions des Obligations du Trésor en dollar américain.

En cumul annuel, il est observé un total de tirage domestique de CDF 168,00 milliards pour les titres du Trésor indexés et un total de USD 25,00 millions pour les Titres du Trésors émis en dollar américain.

Concernant les exonérations et allègements douaniers, du 27 janvier au 02 février 2024, ils ont augmenté de 22,2%, s'établissant à CDF 98,30 milliards (USD 35,99 millions) contre 71,61 milliards (USD 29,46 millions) une semaine plus tôt. Cette augmentation est tirée principalement par celle des exonérations douanières liées aux *ONG de droit international* (28,5 points de croissance, pc) et au *Marché public à financement extérieur* (5,9 pc).

En cumul annuel au 02 février, ces exonérations et allègements douaniers se sont situés à CDF 289,74 milliards (USD 106,10 millions).

Secteur extérieur

Au 02 février, le taux de change a affiché une dépréciation de 0,20% à l'indicatif et de 0,32% au parallèle face au dollar américain au 02 février par rapport au 26 janvier. En effet, le dollar s'est négocié à CDF 2.733,03 contre 2.727,48 à l'indicatif et à CDF 2.712,19 contre 2.703,44 au parallèle la semaine précédente.

Ainsi, l'écart entre les deux segments de marché, d'une semaine à l'autre, est passé de CDF 24,04 à 20,84.

Dans les principales villes, le taux de change moyen parallèle, s'est, en rythme hebdomadaire établi à CDF 2.699,17 contre 2.694,17 à Bukavu ; à CDF 2.728,13 contre 2.723,34 à Goma ; à CDF 2.715,00 contre 2.711,67 à Kananga ; à CDF 2.717,50 contre 2.705,00 à Lubumbashi ; à CDF 2.709,17 contre 2.707,50 à Matadi et à CDF 2.737,50 contre 2.720,00 à Mbuji-Mayi.

Le taux de change est resté stable à Bandundu (CDF 2.725,00) ; à Boma (CDF 2.705,34) ; à Kindu (CDF 2.775,00) ; à Kisangani (CDF 2.650,00) et à Mbandaka (CDF 2.700,00).

En rythme mensuel, à fin janvier 2024 comparé à fin décembre, le franc congolais a enregistré une dépréciation de 2,27% à l'indicatif et de 0,86% au parallèle face au dollar américain passant respectivement de CDF 2.668,94 à 2.730,99 et de CDF 2.686,67 à 2.710,00.

S'agissant des réserves internationales, au 1^{er} février, renseigné une hausse de 0,50% par rapport au 26 janvier, se chiffrant à USD 5.044,53 millions contre USD 5.019,67 millions. Cette augmentation est due au rachat des recettes minières et l'intérêt créditeur.

Ce niveau de réserves correspond à 2,73 mois (11,80 semaines) d'importations des biens et services. Comparativement au niveau atteint au 31 décembre 2023, les réserves internationales ont baissé de 1,69%.

A fin janvier 2024, les réserves internationales ont renseigné une baisse de 1,70% par rapport à fin décembre 2023, se chiffrant à USD 5.044,13 millions contre USD 5.131,14 millions, correspondant à 2,73 mois (11, 80 semaines) d'importations.

Concernant les importations déclarées des biens, du 27 janvier au 02 février 2024, elles se sont globalement contractées de 5,2% par rapport à la semaine précédente, s'établissant à USD 254,24 millions. Cette contraction est imputable entre autres à la baisse des importations du ciment (-46,2%), en dépit de la hausse des importations des produits pharmaceutiques (+24,1%) et des produits de première nécessité (+145,6%).

L'analyse détaillée des importations de principaux biens de première nécessité renseigne, d'une semaine à l'autre, des variations (en volume et en valeur) ci-après : farine de froment (+331,9% et +2.643,8%) ; farine de maïs (-7,9% et +308,4%), riz (+92,2% et +64,8%), sucre (+23,7% et +18,2%), poissons (-59,5% et -62,7%), viandes (-0,9% et +5,1%) et huiles (+42,8% et +50,6%).

En glissement annuel à fin janvier 2024, les importations déclarées de principaux biens ont connu des variations en volume ci-après : ciment (-30,1%), riz (-77,0%), sucre (-59,3%), poissons (-3,4%), viandes (-46,5%), huiles (-21,8%), produits pharmaceutiques (+35,3%), farine de froment (+259,2%) et farine de maïs (+115,6%).

Pour ce qui est des importations déclarées du maïs (farine et semences), du 27 janvier au 02 février 2024, elles ont baissé de 19,85% par rapport à la semaine précédente, se chiffrant à 4.450,58 tonnes contre 4.686,54 tonnes. Celles déclarées aux postes frontaliers du grand Katanga, du grand Kivu et du Kongo Central ont respectivement représenté 52,08%, 39,09% et 8,20%.

Du 27 janvier au 02 février 2024, les importations déclarées du ciment, constituées principalement du ciment portland, se sont chiffrées à 4.092,06 tonnes. Celles déclarées aux postes frontaliers de l'ex Province Orientale ont représenté 51,03% ; du grand Kivu 43,94% et du grand Katanga 4,69%.

Les importations déclarées de produits pétroliers ont, au mois de janvier 2024, globalement augmenté par rapport au mois de décembre 2023 dans toutes les zones : essence (+375,07%), gas-oil (+197,94%), jet A1 (+1.069,28%), kérosène (+151.112,07%) et pétrole lampant (+45,88%).

Concernant la zone Sud-Est, elles ont connu une hausse de 54,14% pour l'essence ; de 23,26% pour le gas-oil ; de 196,26% pour le jet A1 et de 151.112,00% pour le kérosène. Elle n'a pas enregistré des importations de pétrole lampant au mois de janvier, alors qu'il est observé une quantité de 1.205,46 m³ le mois d'avant.

S'agissant de la zone nord, les importations déclarées de l'essence et de jet A1 ont respectivement augmenté de 35,63% et de 455,10% ; celles du gas-oil ont baissé de 15,23%. Le pétrole lampant a affiché un niveau des importations de 9,87 m³ en janvier, alors qu'il n'était pas importé en décembre 2023.

Dans la zone ouest, il est noté une augmentation de 285,31% pour l'essence ; de 189,91% pour le gas-oil ; de 417,91% pour le jet a1 et de 145,88% pour le pétrole lampant.

En ce qui concerne les importations déclarées en valeur, au mois de janvier 2024, celles en provenance de la Chine ont haussé de 6,5% ; de l'Afrique du Sud de 4,3% ; de la Belgique de 31,0% ; de la Tanzanie de 1,2% et de l'Inde de 14,8% par rapport au mois de décembre 2023. Par contre, celles en provenance de la Zambie ont baissé de 49,5%, des Emirats Arabes Unis de 10,8% et du Royaume-Uni de 20,8%.

En cumul annuel, à fin janvier 2024, les importations déclarées en valeur, en provenance de la Chine ont baissé de 23,1% ; des Emirats Arabes Unis de 28,2% ; de l'Inde de 73,4%, de la Belgique de 38,6% ; du Royaume Uni de 24,2% et de la Zambie de 89,5% par rapport à la période correspondante de 2023. Ces importations ont représenté 17,4% du total pour la Chine ;10,9% pour la Zambie et 27,8% pour les autres pays partenaires.

Au cours de la même semaine du 27 janvier au 02 février 2024, les exportations déclarées des biens ont globalement baissé de 4,83% comparativement à la semaine d'avant, pour se chiffrer à USD 775,10 millions. Cette situation est principalement attribuable à la baisse des exportations des produits miniers (-3,84%), s'élevant à USD 763,55 millions.

Pour ce qui est des exportations déclarées en volume des autres produits, celles du bois, du cacao et caoutchouc ont, d'une semaine à l'autre diminué, respectivement de 40,32% ; 93,73% et 2,34%, s'affichant à 262,01 ; 119,50 et 123,05 tonnes.

En glissement annuel à fin janvier 2024, les exportations déclarées de principaux produits ont baissé : le bois (-40,32%) et le cacao (-18,45%), excepté le caoutchouc (+55,60%).

Pour ce qui est des exportations en valeur, au mois de janvier 2024 par rapport au mois précédent, celles à destination de la Chine ont baissé de 5,5% et de la Suisse de 45,5%. Cependant, il est noté une augmentation de celles à destination de l'Afrique du Sud de 9,6% ; du Singapour de 24,5%, de la Zambie de 15,8% ; des Emirats Arabes Unis de 8,9% ; de la Tanzanie de 16,8% et des autres pays partenaires de 5,5%.

En cumul annuel, à fin janvier 2024, les exportations déclarées en valeur à destination de la Chine ont haussé de 80,4% ; de la Zambie de 93,5% et des Emirats Arabes Unis de 20,5%. Par contre, celles à destination de l'Afrique du Sud ont baissé de 24,9% ; de la Tanzanie de 41,5% et du Singapour de 36,9% par rapport à la période correspondante de 2023. Ces exportations ont représenté 58,7% du total pour la Chine ; 7,2% pour l'Afrique du Sud et 18,1% les autres pays partenaires.

Secteur monétaire

Au 02 février, l'analyse des agrégats monétaires renseigne une baisse de la base monétaire de CDF 145,82 milliards (-1,71%) et un accroissement des passifs monétaires au sens large (M2) de CDF 68,60 milliards (0,19%) par rapport au 26 janvier, pour se situer respectivement à CDF 8.364,71 milliards et 36.122,59 milliards.

La baisse de la base monétaire résulte de celle des actifs extérieurs nets de CDF 114,12 milliards et des actifs intérieurs nets de CDF 31,69 milliards de suite de la baisse des créances nettes sur l'administration centrale. Pour ce qui est de l'accroissement des passifs monétaires au sens large (M2), il est consécutif à celui des actifs intérieurs nets de CDF 182,68 milliards, alors que les actifs extérieurs nets ont baissé de CDF 114,12 milliards.

Par ailleurs, à la même date, l'encours global du Bon BCC s'est situé à CDF 275,00 milliards après 235,00 milliards au 26 janvier, occasionnant ainsi une ponction hebdomadaire de CDF 40,00 milliards.

4. Analyse détaillée des principaux indicateurs économiques

4.1. Indice des prix à la consommation

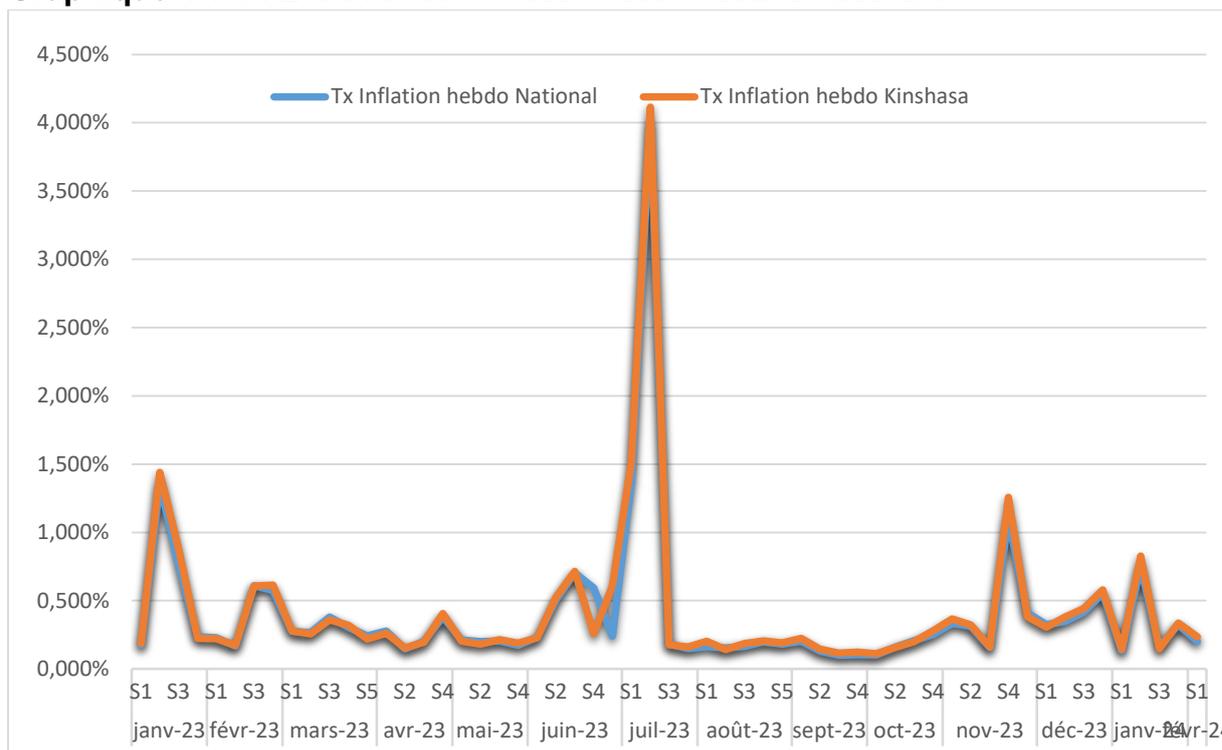
A la première semaine du mois de février, le marché des biens et services a renseigné une décélération du rythme de formation des prix intérieurs. En effet, le taux d'inflation hebdomadaire s'est fixé à 0,200% contre 0,325% la semaine précédente. Les plus fortes contributions à cette inflation proviennent des postes « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,09 point de croissance, pc), « Transports » (+0,03 pc) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+0,02 pc). Ainsi, l'inflation a atteint 1,579% en cumul annuel et 22,305% en glissement annuel.

En rythme mensuel, l'inflation s'est située à 1,376% à fin janvier 2024 contre 1,653% à fin décembre 2023.

Le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à 0,235% contre 0,335% une semaine avant à Kinshasa ; 0,198% contre 0,297% à Lubumbashi et 0,173% contre 0,304% à Goma. En cumul annuel, il a atteint 1,699% à Kinshasa ; 1,471% à Lubumbashi et 1,520% à Goma. Enfin, en glissement annuel, il a atteint 23,343% à Kinshasa ; 21,748% à Lubumbashi et 22,765% à Goma.

A fin janvier 2024, l'inflation mensuelle s'est située à 1,461% à Kinshasa ; 1,271% à Lubumbashi et 1,345% à Goma, contre respectivement 1,720% ; 1,624% et 1,583% à fin décembre 2023.

Graphique 4.1-1 : Evolution de l'inflation hebdomadaire nationale



Source : Institut National de la Statistique (INS)

4.2. Finances publiques

Les opérations financières de l'Etat se sont soldées par un déficit mensuel de CDF 24,91 milliards au 31 janvier 2024 contre celui de CDF 551,00 milliards enregistré au 31 décembre 2023. Ce déficit résulte de recettes de CDF 1.771,49 milliards et de dépenses incluant l'amortissement de la dette de CDF 1.796,39 milliards.

Considérant les deux premiers jours du mois de février, la situation de la trésorerie de l'Etat a dégagé un excédent de CDF 7,80 milliards, résultant des recettes à hauteur de CDF 54,43 milliards contre les dépenses, y compris l'amortissement de la dette, de CDF 46,63 milliards.

En cumul annuel au 02 février 2024, la situation de trésorerie de l'Etat, intégrant l'amortissement de la dette, est provisoirement déficitaire de CDF 17,11 milliards. Ce déficit résulte de recettes de CDF 1.825,92 milliards et de dépenses de CDF 1.843,02 milliards.

4.3. Marché de titres publics

Le programme d'émissions des Titres du Trésor pour l'année 2024 prévoit une somme de CDF 881,4 milliards conformément au communiqué du 24 janvier du Ministère des Finances relatif aux opérations d'émission des Bons et Obligations du Trésor.

Pendant la semaine sous analyse, il s'est tenu mardi 30 janvier, la deuxième adjudication de l'année 2024. A l'issue de celle-ci, le Ministère des Finances a levé la somme de CDF 100,00 milliards des Bons du Trésor Indexés à 6 mois au taux moyen pondéré de 26,95% ainsi que la somme de USD 25,00 millions des Obligations du Trésor en dollar américain.

En cumul annuel, il est observé un total de tirage domestique de CDF 168,00 milliards pour les titres du Trésor indexés et un total de USD 25,00 millions pour les Titres du Trésors émis en dollar américain.

4.4. Exonérations et allègements douaniers

Les exonérations et allègements douaniers ont, du 27 janvier au 02 février 2024, augmenté de 22,2%, s'établissant à CDF 98,30 milliards (USD 35,99 millions) contre 71,61 milliards (USD 29,46 millions) une semaine plus tôt. Cette augmentation est tirée principalement par celle des exonérations douanières liées aux *ONG de droit international* (28,5 points de croissance, pc) et au *Marché public à financement extérieur* (5,9 pc).

En cumul annuel au 02 février, ces exonérations et allègements douaniers se sont situés à CDF 289,74 milliards (USD 106,10 millions).

Tableau 4.4-1 : Evolution hebdomadaire des exonérations et allègements douaniers

(en USD)	Du 20/ au 26/01/	Du 27/01 au 02/02/	Variation (en %)	Cumul annuel au 02/02/2024	Contrib. (en pc)	Poids (en %)
Accords et conventions particulières	910,310.0	372,074.0	-59.1	1,431,444.0	-1.8	1.0
Boutiques hors taxes	1,239,878.0	0.0	-100.0	1,239,878.0	-4.2	0.0
Code des investissements	1,323,483.0	1,583,862.0	19.7	5,762,434.0	0.9	4.4
Code Minier	18,191,026.0	14,394,736.0	-20.9	63,172,911.0	-12.9	40.0
Conventions minières	12,800.0	26,085.0	103.8	38,885.0	0.0	0.1
Echantillons	54.0	0.0	-100.0	120.0	0.0	0.0
Exonération dérogatoire	27,210.0	409,171.0	1,403.8	560,002.0	1.3	1.1
Exonération des intrants agricoles et d'élevage	69,430.0	169,441.0	144.0	343,065.0	0.3	0.5
Exonération TVA	2,698,801.0	3,293,816.0	22.0	6,924,425.0	2.0	9.1
Gouvernement et autres institutions étatiques	330,264.0	333,476.0	1.0	663,740.0	0.0	0.9
Marché public à financement extérieur	1,674,717.0	3,424,479.0	104.5	7,637,556.0	5.9	9.5
Missions diplomatiques	1,780,561.0	2,473,842.0	38.9	5,833,006.0	2.4	6.9
MONUSCO	194,362.0	245,940.0	26.5	682,250.0	0.2	0.7
Objets de déménagement	19,847.0	1,166.0	-94.1	38,163.0	-0.1	0.0
ONG de droit congolais	131,188.0	126,056.0	-3.9	556,552.0	0.0	0.4
ONG de droit international	498,096.0	8,896,340.0	1,686.1	10,157,736.0	28.5	24.7
Ordre de Malte	50,618.0	56,753.0	12.1	177,376.0	0.0	0.2
Régime CKD	232,626.0	156,731.0	-32.6	705,132.0	-0.3	0.4
Régime MKD	79,752.0	35,312.0	-55.7	139,985.0	-0.2	0.1
Total Exo	29,465,023.0	35,999,280.0	22.2	106,102,530.0	22.2	100.0

Source : CCE/Min. Plan, données de la DGDA

4.5. Marché de changes

Au 02 février, le taux de change a affiché une dépréciation de 0,20% à l'indicatif et de 0,32% au parallèle face au dollar américain par rapport au 26 janvier. En effet, le dollar s'est négocié à CDF 2.733,03 contre 2.727,48 à l'indicatif et à CDF 2.712,19 contre 2.703,44 au parallèle la semaine précédente.

Ainsi, l'écart entre les deux segments de marché, d'une semaine à l'autre, est passé de CDF 24,04 à 20,84.

Dans les principales villes, le taux de change moyen parallèle, s'est, en rythme hebdomadaire établi à CDF 2.699,17 contre 2.694,17 à Bukavu ; à CDF 2.728,13 contre 2.723,34 à Goma ; à CDF 2.715,00 contre 2.711,67 à Kananga ; à CDF 2.717,50 contre 2.705,00 à Lubumbashi ; à CDF 2.709,17 contre 2.707,50 à Matadi et à CDF 2.737,50 contre 2.720,00 à Mbuji-Mayi.

Le taux de change est resté stable à Bandundu (CDF 2.725,00) ; à Boma (CDF 2.705,34) ; à Kindu (CDF 2.775,00) ; à Kisangani (CDF 2.650,00) et à Mbandaka (CDF 2.700,00).

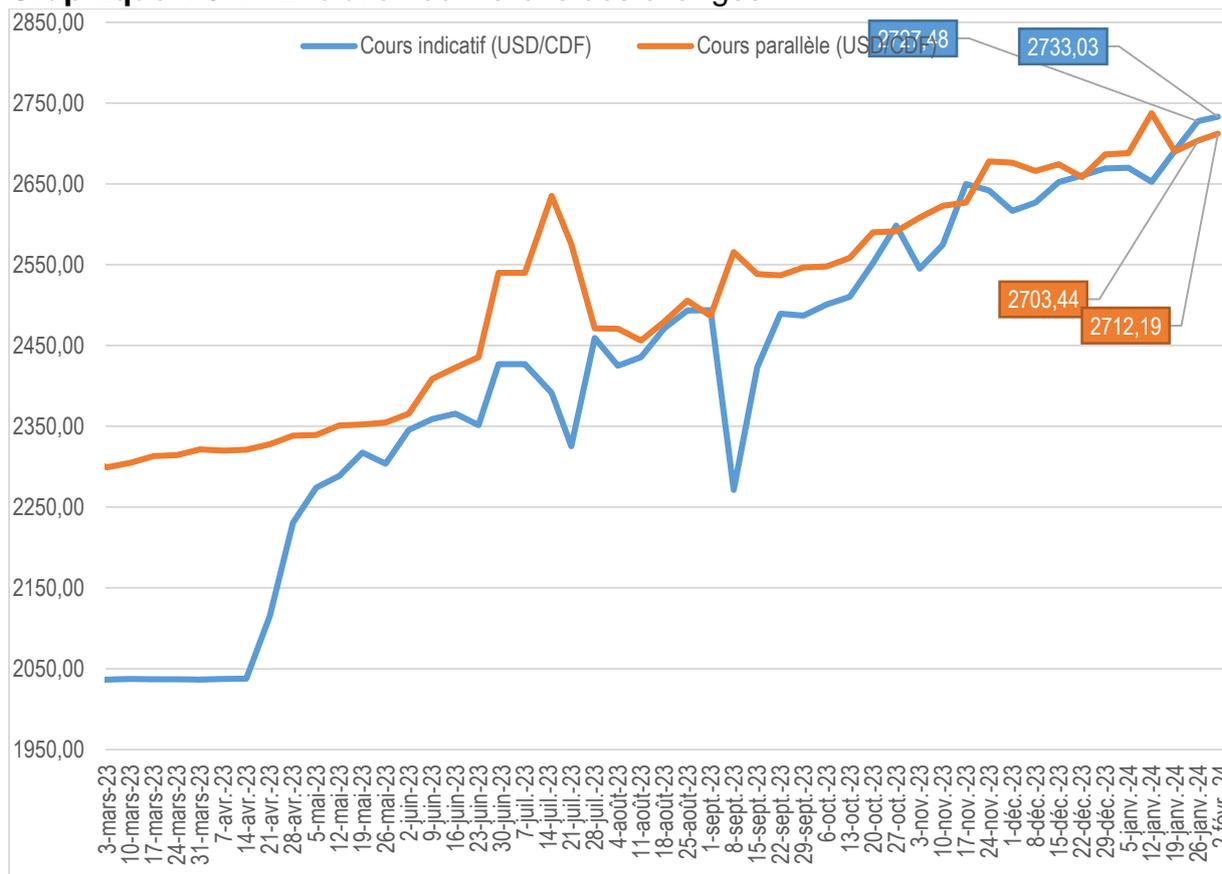
En rythme mensuel, à fin janvier 2024 comparé à fin décembre, le franc congolais a enregistré une dépréciation de 2,27% à l'indicatif et de 0,86% au parallèle face au dollar américain passant respectivement de CDF 2.668,94 à 2.730,99 et de CDF 2.686,67 à 2.710,00.

Tableau 4.5-1 : Evolution du marché des changes

Rubrique	22-Déc	29-Déc	05-Janv	12-Janv	19-Janv	26-Janv	02-Fév
1. Cours indicatif (USD/CDF)							
* Fin période	2660,52	2668,95	2669,79	2652,50	2690,97	2727,48	2733,03
Variation (en %)	-0,32	-0,32	-0,03	0,65	-1,43	-1,34	-0,20
* Moyenne	2663,69	2673,50	2673,57	2676,26	2689,29	2717,33	2730,94
Variation (en %)	-0,39	-0,37	0,00	-0,10	-0,48	-1,03	-0,50
2. Cours parallèle (USD/CDF)							
* Fin période	2658,34	2686,67	2687,92	2737,50	2690,00	2703,44	2712,19
Variation (en %)	0,60	-1,05	-0,05	-1,81	1,77	-0,50	-0,32
* Moyenne	2664,76	2678,44	2686,46	2723,80	2702,22	2701,63	2708,38
Variation (en %)	0,57	0,51	0,30	-1,37	0,80	0,02	-0,25
Ecart entre les cours (en CDF)	2,19	-17,12	-18,13	-85,00	0,97	24,04	20,84

Source : ST-CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

Graphique 4.5-1 : Evolution du marché des changes



Source : ST-CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

4.6. Réserves de change

Les réserves internationales, au 1er février, renseigné une hausse de 0,50% par rapport au 26 janvier, se chiffrant à USD 5.044,53 millions contre USD 5.019,67 millions. Cette augmentation est due au rachat des recettes minières et l'intérêt créditeur.

Ce niveau de réserves correspond à 2,73 mois (11,80 semaines) d'importations des biens et services. Comparativement au niveau atteint au 31 décembre 2023, les réserves internationales ont baissé de 1,69%.

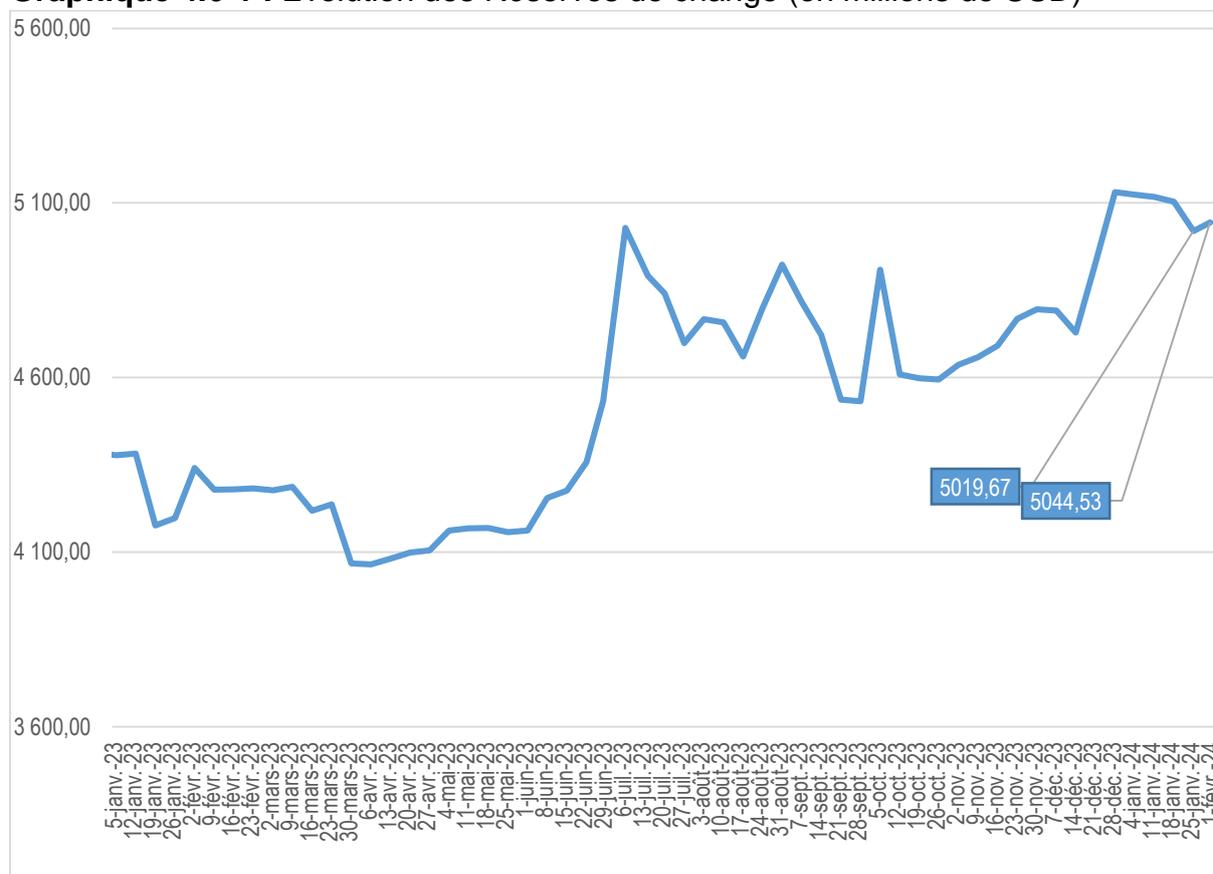
A fin janvier 2024, les réserves internationales ont renseigné une baisse de 1,70% par rapport à fin décembre 2023, se chiffrant à USD 5.044,13 millions contre USD 5.131,14 millions, correspondant à 2,73 mois (11, 80 semaines) d'importations.

Tableau 4.6-1 : Evolution des Réserves des changes (en millions de USD)

Périodes	2022	2023			Hebdo 2024		Variation %	
Rubriques	Déc.	Oct.	Nov.	Déc	26-Janv	01-Fév	(6)/(1)	(6)/(5)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		
Réserves internationales : stock	5131,14	4610,81	4803,23	5131,14	5019,67	5044,53	-1,69	0,50
Variation	-	-10,14	4,17	6,83	-2,17	0,50		
* En mois d'importation	2,77	2,49	2,60	2,77	2,71	2,73	-	-
* En semaines d'importation	12,01	10,79	11,24	12,01	11,75	11,80	-	-

Source : ST-CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

Graphique 4.6-1 : Evolution des Réserves de change (en millions de USD)



Source : ST-CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

4.7. Importations déclarées de biens

Les importations déclarées des biens, du 27 janvier au 02 février 2024, se sont globalement contractées de 5,2% par rapport à la semaine précédente, s'établissant à USD 254,24 millions. Cette contraction est imputable entre autres à la baisse des importations du ciment (-46,2%), en dépit de la hausse des importations des produits pharmaceutiques (+24,1%) et des produits de première nécessité (+145,6%).

L'analyse détaillée des importations de principaux biens de première nécessité renseigne, d'une semaine à l'autre, des variations (en **volume** et en **valeur**) ci-après : farine de froment (+331,9% et +2.643,8%) ; farine de maïs (-7,9% et +308,4%), riz (+92,2% et +64,8%), sucre (+23,7% et +18,2%), poissons (-59,5% et -62,7%), viandes (-0,9% et +5,1%) et huiles (+42,8% et +50,6%).

En glissement annuel à fin janvier 2024, les importations déclarées de principaux biens ont connu des variations en **volume** ci-après : ciment (-30,1%), riz (-77,0%), sucre (-59,3%), poissons (-3,4%), viandes (-46,5%), huiles (-21,8%), produits pharmaceutiques (+35,3%), farine de froment (+259,2%) et farine de maïs (+115,6%).

Tableau 4.7-1 : Evolution hebdo et mensuelle des importations déclarées de biens (en USD)

		2023	2024		Variation en %		
		Janv(1)	Janv (2)	20 au 26/01 (3)	27/01 au 02/02 (4)	(2)/(1)	(4)/(3)
IMPORTATIONS				268 250 776,0	254 237 526,0		-5,2
CIMENT	Tonne	19 530,1	13 643,1	3 793,6	4 092,1	-30,1	7,9
	USD	2 110 433,0	1 920 323,0	695 005,0	374 165,0	-9,0	-46,2
PROD. PHARMA	Tonne	2 719,0	3 680,0	1 135,4	827,0	35,3	-27,2
	USD	7 694 407,0	15 764 587,0	3 897 986,0	4 838 651,0	104,9	24,1
P.P.N	Tonne	113 567,8	76 771,2	30 083,2	24 774,7	-32,4	-17,6
	USD	42 604 510,0	51 506 970,0	15 160 151,0	37 234 378,0	20,9	145,6
Farines de froment	Tonne	1 887,4	6 780,3	1 527,1	6 594,9	259,2	331,9
	USD	996 031,0	15 995 387,0	858 151,0	23 546 028,0	1 505,9	2 643,8
Farines de maïs	Tonne	4 652,7	10 030,6	4 550,7	4 190,6	115,6	-7,9
	USD	935 997,0	5 255 214,0	1 566 995,0	6 398 917,0	461,5	308,4
Riz	Tonne	16 169,7	3 718,9	613,9	1 179,8	-77,0	92,2
	USD	4 316 296,0	1 951 013,0	204 592,0	337 083,0	-54,8	64,8
Sucre	Tonne	26 256,8	10 689,1	56,6	70,0	-59,3	23,7
	USD	6 599 815,0	2 898 602,0	33 853,0	40 014,0	-56,1	18,2
Poissons	Tonne	21 742,6	21 000,9	12 550,8	5 084,4	-3,4	-59,5
	USD	9 359 703,0	12 275 657,0	7 562 619,0	2 822 984,0	31,2	-62,7
Viandes	Tonne	28 420,0	15 213,5	6 267,4	6 211,6	-46,5	-0,9
	USD	9 042 521,0	6 355 805,0	2 529 242,0	2 657 745,0	-29,7	5,1
Huile de palme	Tonne	2 184,4	1 709,3	235,5	336,4	-21,8	42,8
	USD	1 445 777,0	2 244 402,0	151 595,0	228 292,0	55,2	50,6

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la DGDA

4.8. Importations du maïs par porte d'entrée

Les importations déclarées du maïs (farine et semences), du 27 janvier au 02 février 2024 ont baissé de 19,85% par rapport à la semaine précédente, se chiffrant à 4.450,58 tonnes contre 4.686,54 tonnes. Celles déclarées aux postes frontaliers du grand Katanga, du grand Kivu et du Kongo Central ont, respectivement représenté 52,08%, 39,09% et 8,20%.

Tableau 4.8-1 : Imports mensuelles du maïs par province (en tonne, sauf indication contraire)

PROVINCE	20 au 26/01	Part (en %)	27/01/23 au 02/02/24	Part (en %)	Var en %
KATANGA	2892,00	61,71	2318,00	52,08	-19,85
KONGO CENTRAL	940,69	20,07	365,00	8,20	-61,20
GRAND KIVU	588,85	12,56	1739,58	39,09	195,42
GRANDE ORIENTALE	265,00	5,65	28,00	0,63	-89,43
Total général	4686,54	100,00	4450,58	100,00	-5,03

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la DGDA

4.9. Importations du ciment par porte d'entrée

Du 27 janvier au 02 février 2024, les importations déclarées du ciment, constituées principalement du ciment portland, se sont chiffrées à 4.092,06 tonnes. Celles déclarées aux postes frontaliers de l'ex Province Orientale ont représenté 51,03% ; du grand Kivu 43,94% et du grand Katanga 4,69%.

Tableau 4.9-1 : Importations du ciment par province (en tonne, sauf indication contraire)

PROVINCE / NATURE DE MARCHANDISE	20 au 26/01	Part (en %)	27/01/23 au 02/02/24	Part (en %)
PROVINCE ORIENTALE	3 088,00	81,40	2 088,00	51,03
Autres ciments portlands	3 088,00	81,40	366,00	8,94
KATANGA	133,05	3,51	192,00	4,69
Ciments hydrauliques	4,00	0,11	0,00	0,00
Autres ciments portlands	129,05	3,40	192,00	4,69
Ciments portland blancs	0,00	0,00	0,00	0,00
GRAND KIVU	572,50	15,09	1 798,10	43,94
Autres ciments portlands	572,50	15,09	1 798,10	43,94
KONGO CENTRAL	0,00	0,00	13,96	0,34
Ciments hydrauliques	0,00	0,00	8,02	0,20
Ciments portland blancs	0,00	0,00	5,95	0,15
Total général	3 793,55	100,00	4 092,06	100,00

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la DGDA

4.10. Importations déclarées des produits pétroliers (m³)

Les importations déclarées de produits pétroliers ont, au mois de janvier 2024, globalement augmenté par rapport au mois de décembre 2023 dans toutes les zones : essence (+375,07%), gas-oil (+197,94%), jet A1 (+1.069,28%), kérosène (+151.112,07%) et pétrole lampant (+45,88%).

Concernant la zone Sud-Est, elles ont connu une hausse de 54,14% pour l'essence ; de 23,26% pour le gas-oil ; de 196,26% pour le jet A1 et de 151.112,00% pour le kérosène. Elle n'a pas enregistré des importations de pétrole lampant au mois de janvier, alors qu'il est observé une quantité de 1.205,46 m³ le mois d'avant. En glissement annuel, il est observé une baisse de 22,76% pour l'essence et de 0,56% pour le gas-oil. Contrairement au pétrole lampant qui n'a pas enregistré les importations au mois de janvier contre 1.205,46 m³ au mois de décembre 2023, le jet A1 et le kérosène ont enregistré des importations à hauteur respectivement de 3.576,58 m³ et 122.884,63 m³ en janvier, alors qu'ils n'ont rien enregistré le mois précédent.

Tableau 4.10-1 : Evolution mensuelle des importations déclarées de produits pétroliers par zones (m³)

Zone	Décembre.2023					Janvier.2024					Variation en%				
	Essence (a)	Gas-oil (b)	Jet A1 (c)	Kérosène (d)	Pétrole l. (e)	Essence (f)	Gas-oil (g)	Jet A1 (h)	Kérosène (i)	Pétrole l. (j)	(f)/(a)	(g)/(b)	(h)/(c)	(i)/(d)	(j)/(e)
Sud-Est	11092,39	59405,59	1207,22	81,27	1205,46	17097,44	73224,30	3576,58	122884	0,00	54,14	23,26	196,26	151112,07	-100,00
Nord	897,73	6756,09	139,05	0,00	0,00	1217,57	5726,99	771,85	0,00	9,87	35,63	-15,23	455,10	0,00	0,00
Ouest	10123,78	9083,52	1526,93	0,00	172,81	39007,50	26334,02	7908,11	0,00	424,89	285,31	189,91	417,91	0,00	145,88
Total	22113,90	75245,20	2873,20	81,27	1378,27	57322,51	105285,30	12256,53	122884,00	434,75	375,07	197,94	1069,28	151112,07	45,88

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la DGDA

S'agissant de la zone nord, les importations déclarées de l'essence et de jet A1 ont respectivement augmenté de 35,63% et de 455,10% ; celles du gas-oil ont baissé de 15,23%. Le pétrole lampant a affiché un niveau des importations de 9,87 m³ en janvier, alors qu'il n'était pas importé en décembre 2023. Comparativement au mois de janvier 2023, il est observé une baisse d'essence (-41,70%) et de gas-oil (-37,29%). Le jet A1 et le pétrole lampant ont enregistré des importations respectivement de 771,85 m³ et de 9,87 m³ en janvier 2024, alors qu'au mois de décembre ils n'ont rien enregistré.

Dans la zone ouest, il est noté une augmentation de 285,31% pour l'essence ; de 189,91% pour le gas-oil ; de 417,91% pour le jet A1 et de 145,88% pour le pétrole lampant. A fin janvier 2024 par rapport à fin janvier 2023, les importations déclarées des produits pétroliers ont baissé de 28,98% pour l'essence ; de 41,01% pour le gas-oil et de 57,22% pour le pétrole lampant. Le jet A1 a, au mois de janvier 2024, enregistré des importations de 7.908,11 m³ ; alors qu'au mois de janvier 2023, il n'y a pas eu des importations déclarées de ce dernier.

Tableau 4.10-2 : Evolution annuelle des importations déclarées de produits pétroliers par zones (m³)

Zone	Janvier.2023					Janvier.2024					Variation en%				
	Essence (a)	Gas-oil (b)	Jet A1 (c)	Kérosène (d)	Pétrole l. (e)	Essence (f)	Gas-oil (g)	Jet A1 (h)	Kérosène (i)	Pétrole l. (j)	(f)/(a)	(g)/(b)	(h)/(c)	(i)/(d)	(j)/(e)
Sud-Est	22136,57	73640,25	0,00	0,00	268,17	17097,44	73224,30	3576,58	122884,63	0,00	-22,76	-0,56	0,00	0,00	-100,00
Nord	2088,31	9131,812	0,00	0,00	0,00	1217,57	5726,99	771,85	0,00	9,87	-41,70	-37,29	0,00	0,00	0,00
Ouest	54921,17	44643,54	0,00	0,00	993,15	39007,50	26334,02	7908,11	0,00	424,89	-28,98	-41,01	0,00	0,00	-57,22
Total	79146,05	127415,60	0,00	0,00	1261,32	57322,51	105285,30	12256,53	122884,63	434,75	-93,44	-78,86	0,00	0,00	-157,22

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la DGDA

4.11. Importations en valeur des biens par pays de provenance

Au mois de janvier 2024, les importations déclarées en valeur en provenance de la Chine ont haussé de 6,5% ; de l'Afrique du Sud de 4,3% ; de la Belgique de 31,0% ; de la Tanzanie de 1,2% et de l'Inde de 14,8% par rapport au mois de décembre 2023. Par contre, celles en provenance de la Zambie ont baissé de 49,5%, des Emirats Arabes Unis de 10,8% et du Royaume-Uni de 20,8%.

En cumul annuel, à fin janvier 2024, les importations déclarées en valeur, en provenance de la Chine ont baissé de 23,1% ; des Emirats Arabes Unis de 28,2% ; de l'Inde de 73,4%, de la Belgique de 38,6% ; du Royaume Uni de 24,2% et de la Zambie de 89,5% par rapport à la période correspondante de 2023. Ces importations ont représenté 17,4% du total pour la Chine ;10,9% pour la Zambie et 27,8% pour les autres pays partenaires.

Tableau 4.11-1 : Importation par pays de provenance (en million de USD)

Rubrique	2023			2024		Variation en %	
	Janv.	Déc.		Janv.		(2)/(1)	(4)/(2)
	(1)	En niveau (2)	Part (3)	En niveau (4)	Part (5)		
Zambie	868,00	91,46	10,9	46,18	5,2	-89,5	-49,5
Afrique du Sud	124,40	145,97	17,4	152,23	17,0	17,3	4,3
Chine	257,74	198,08	23,6	210,89	23,6	-23,1	6,5
Tanzanie	67,74	76,84	9,2	77,77	8,7	13,4	1,2
Belgique	53,84	33,03	3,9	43,28	4,8	-38,6	31,0
Emirats Arabes Unis	28,15	20,20	2,4	18,01	2,0	-28,2	-10,8
Royaume-Uni	3,37	2,55	0,3	2,04	0,2	-24,2	-20,0
Inde	141,13	37,53	4,5	43,09	4,8	-73,4	14,8
Autres	621,04	232,86	27,8	301,19	33,7	-62,5	29,3
Total	2165,41	838,53	100	894,68	100	-61,3	6,7

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la DGDA

4.12. Exportations déclarées de biens

Au cours de la même semaine du 27 janvier au 02 février, les exportations déclarées des biens ont globalement baissé de 4,83% comparativement à la semaine d'avant, pour se chiffrer à USD 775,10 millions. Cette situation est principalement attribuable à la baisse des exportations des produits miniers (-3,84%), s'élevant à USD 763,55 millions.

Pour ce qui est des exportations déclarées en volume des autres produits, celles du bois, du cacao et caoutchouc ont, d'une semaine à l'autre diminué, respectivement de 40,32% ; 93,73% et 2,34%, s'affichant à 262,01 ; 119,50 et 123,05 tonnes.

En glissement annuel à fin janvier 2024, les exportations déclarées de principaux produits ont baissé : le bois (-40,32%) et le cacao (-18,45%), excepté le caoutchouc (+55,60%).

Tableau 4.12-1 : Evolution hebdo et mensuelle des exports déclarés des biens (en USD)

		2023	2024			Variation en %	
		Janv (1)	Janv (2)	20 au 26/01 (3)	27/01 02/02 (4)	au (2)/(1)	(4)/(3)
EXPORTATIONS				814 477 368,00	775 098 036,00		-4,83
Produits miniers	Tonne	254 533,10	347 107,31	107 293,32	100 658,30	36,37	-6,18
	USD	1 967 907 606,80	2 618 003 986,95	794 049 424,73	763 554 247,18	33,03	-3,84
<i>dont cuivre</i>	Tonne	N.D	N.D	86 036,58	80 664,80	-	-6,24
	USD	N.D	N.D	590 594 294,28	569 328 411,21	-	-3,60
<i>cobalt</i>	Tonne	N.D	N.D	20 193,29	18 262,99	-	-9,56
	USD	N.D	N.D	175 513 641,28	157 426 928,41	-	-10,31
Bois	Tonne	7 331,80	5 666,04	439,00	262,01	-22,72	-40,32
	USD	2 500 106,90	1 686 000,18	152 078,33	51 337,96	-32,56	-66,24
Cacao	Tonne	9 198,40	7 501,40	1 906,80	119,50	-18,45	-93,73
	USD	15 815 087,30	25 970 309,37	6 316 132,42	6 571 066,01	64,21	4,04
Caoutchouc	Tonne	347,10	540,096	126	123,05	55,60	-2,34
	USD	207 072,00	480 134,02	113 773,78	84 740,35	131,87	-25,52

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la DGDA

4.13. Exportations déclarées en valeur par pays de destination (en millions de USD)

Les exportations déclarées en valeur à destination de la Chine ont baissé de 5,5%, au mois de janvier 2024 par rapport au mois précédent, et celles de la Suisse de 45,5%. Cependant, il est noté une augmentation de celles à destination de l'Afrique du Sud de 9,6% ; du Singapour de 24,5%, de la Zambie de 15,8% ; des Emirats Arabes Unis de 8,9% ; de la Tanzanie de 16,8% et des autres pays partenaires de 5,5%.

En cumul annuel, à fin janvier 2024, les exportations déclarées en valeur à destination de la Chine ont haussé de 80,4% ; de la Zambie de 93,5% et des Emirats Arabes Unis de 20,5%. Par contre, celles à destination de l'Afrique du Sud ont baissé de 24,9% ; de la Tanzanie de 41,5% et du Singapour de 36,9% par rapport à la période correspondante de 2023. Ces exportations ont représenté 58,7% du total pour la Chine ; 7,2% pour l'Afrique du Sud et 18,1% les autres pays partenaires.

Tableau 4.13-1 : Exportation par pays destination (en millions USD)

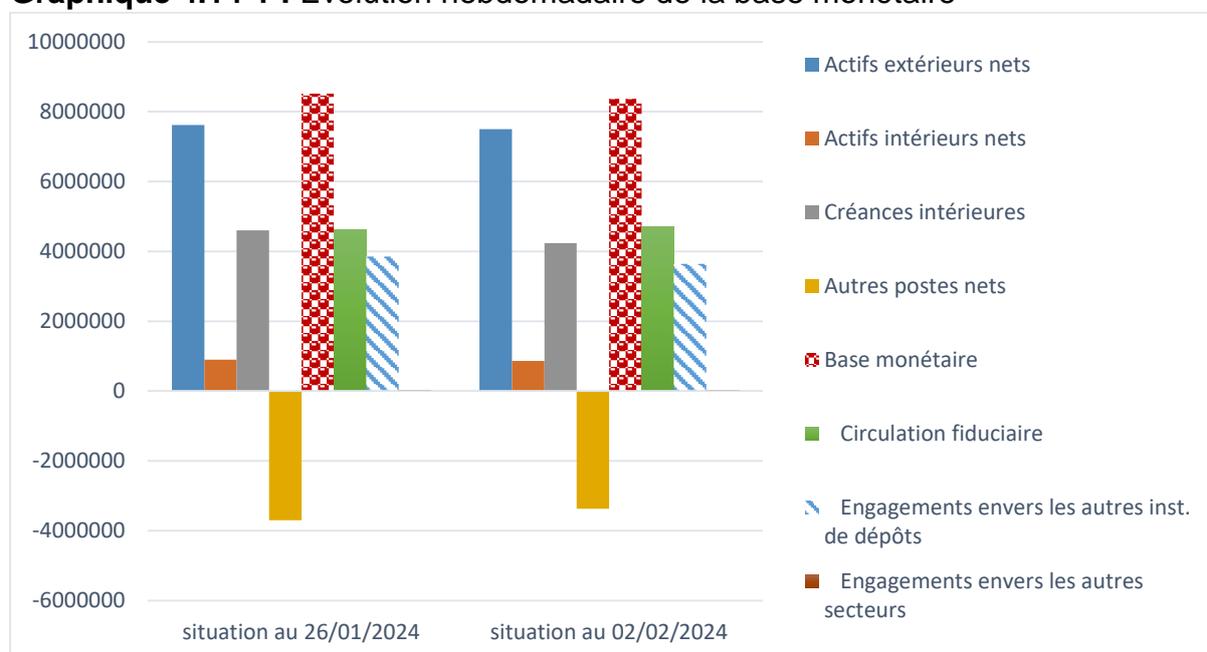
Rubrique	2023			2024		Variation en %	
	Janvier	Décembre		Janvier			
	(1)	En niveau (2)	Part en % (3)	En niveau (4)	Part en % (5)	(2)/(1)	(4)/(2)
Zambie	16,85	32,60	1,2	37,74	1,4	93,5	15,8
Afrique du Sud	256,87	192,91	7,2	211,44	7,9	-24,9	9,6
Chine	869,42	1568,74	58,7	1482,00	55,5	80,4	-5,5
Tanzanie	212,94	124,65	4,7	145,54	5,4	-41,5	16,8
Singapour	176,12	111,15	4,2	138,35	5,2	-36,9	24,5
Emirats Arabes Unis	89,18	107,43	4,0	117,00	4,4	20,5	8,9
Suisse	62,17	51,75	1,9	28,26	1,1	-16,8	-45,4
Autres	329,52	484,81	18,1	511,50	19,1	47,1	5,5
Total	2013,07	2674,03	100,0	2671,84	100,0	32,8	-0,1

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la DGDA

4.14. Base monétaire

Au 02 février, la base monétaire a régressé de CDF 145,82 milliards (-1,71%) par rapport au 26 janvier, pour se situer à CDF 8.364,71 milliards après 8.510,52 milliards. Cette baisse résulte de celle des actifs extérieurs nets de CDF 114,12 milliards et des actifs intérieurs nets de CDF 31,69 milliards de suite de la baisse des créances nettes sur l'administration centrale. Elle est localisée dans les engagements envers les autres institutions de dépôts.

Graphique 4.14-1 : Evolution hebdomadaire de la base monétaire



Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

Tableau 4.14-1 : Bilan hebdo. De la Banque Centrale du Congo (en millions de CDF)

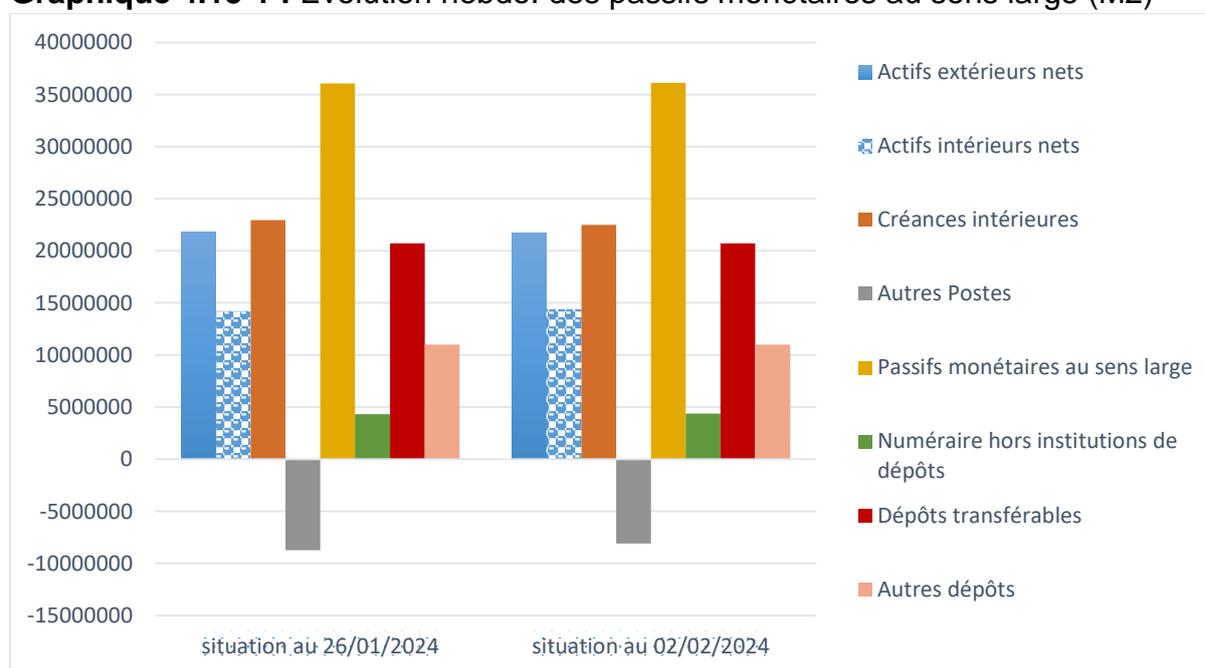
	Au 19 janv.-24	Au 26 janv.-24	Au 02 fév.-24	Ecart
Actifs extérieurs nets	7511569	7614545	7500425	-114121
Actifs intérieurs nets	759560	895979	864285	-31694
Créances intérieures	4185066	4598454	4238869	-359585
Créances nettes sur l'Admin. Centrale	3040702	3639361	3193759	-445603
Créances sur les autres institutions de dépôts	1018198	832928	918945	86018
Créances sur les autres secteurs	126165	126165	126165	0
Autres postes nets	-3425506	-3702475	-3374584	327891
Bons BCC	177000	235000	275000	40000
Base monétaire	8271129	8510524	8364710	-145815
Circulation fiduciaire	4706120	4632119	4700679	68560
Engagements envers les autres inst. de dépôts	3541843	3855239	3640864	-214375
Engagements envers les autres secteurs	23166	23166	23166	0

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

4.15. Passifs monétaires au sens large (M2)

Les passifs monétaires au sens large (M2) se sont, au 02 février, accrus de CDF 68,60 milliards (0,19%) par rapport au 26 janvier, se chiffrant à CDF 36.122,59 milliards après 36.054,03 milliards. Cet accroissement est consécutif à celui des actifs intérieurs nets de CDF 182,68 milliards, alors que les actifs extérieurs nets ont baissé de CDF 114,12 milliards. Il est essentiellement localisé dans le numéraire hors institutions de dépôts.

Graphique 4.15-1 : Evolution hebdo. des passifs monétaires au sens large (M2)



Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

Tableau 4.15-1 : Evolution hebdo. des passifs monétaires au sens large (M2) (en millions de CDF)

	Au 19 janv.-24	Au 26 janv.-24	Au 02 fév.-24	Ecart
Actifs extérieurs nets	21739889	21842865	21728744	-114121
Créances sur les non-résidents	32338358	32441334	32327213	-114121
Engagements envers les non-résidents	-10598469	-10598469	-10598469	0
Actifs intérieurs nets	14388143	14211166	14393847	182680
Créances intérieures	22338125	22936784	22491182	-445603
Créances nettes sur l'Adm. Centrale 3SG	2028953	2627612	2182009	-445603
Créances sur les autres secteurs 3SG	20309172	20309172	20309172	0
Autres Postes	-7949982	-8725618	-8097335	628283
Passifs monétaires au sens large	36128032	36054032	36122591	68559
Numéraire hors institutions de dépôts	4401705	4327704	4396265	68560
Dépôts transférables	20714148	20714148	20714147	-1
Autres dépôts	11012179	11012179	11012179	0

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

4.16. Instruments de politique monétaire

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale du Congo (BCC) s'est réuni, le 29 décembre 2023 et a décidé de maintenir l'orientation restrictive de la politique monétaire et a recommandé un suivi rigoureux des conditions affectant la liquidité dans l'économie par la BCC.

Ainsi, le taux directeur de la BCC a été maintenu à 25% et les coefficients de la réserve obligatoire à 10% et 0% pour les dépôts à vue et à terme en francs congolais, et à 13% et 12% pour les dépôts à vue et à terme en devises.

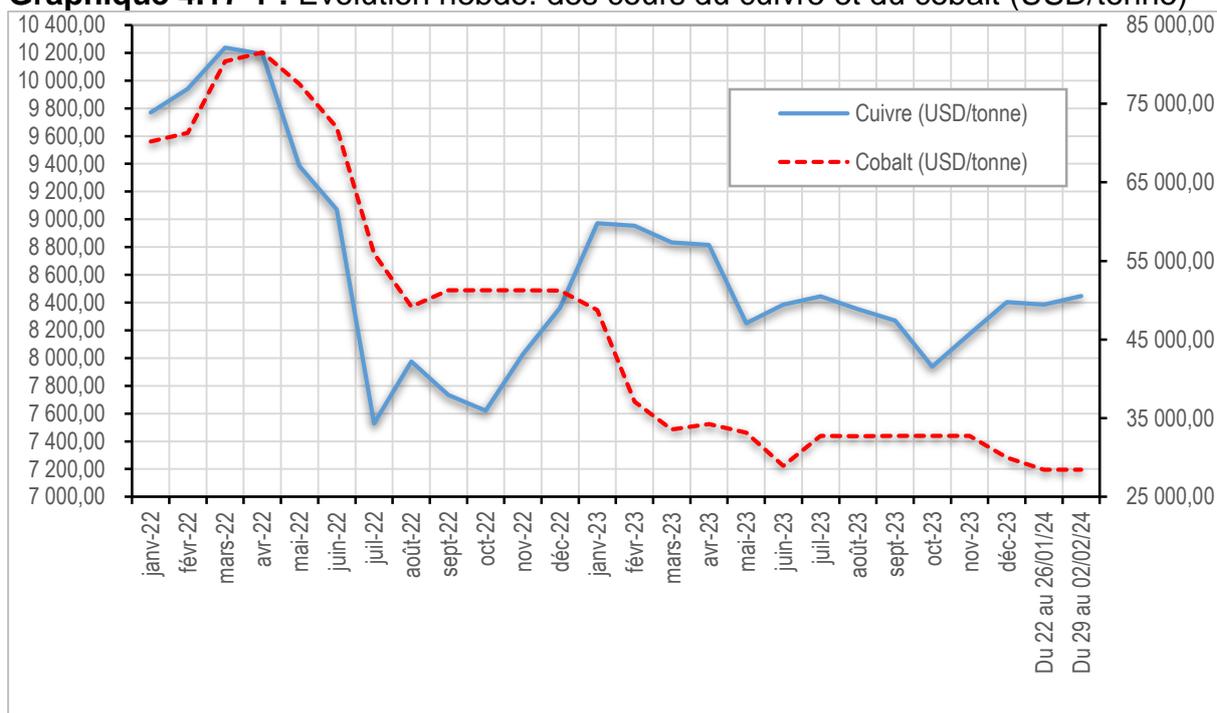
Le CPM a insisté sur la nécessité de maintenir des politiques économiques saines, prudentes et favorable à la croissance, et de renforcer la coordination des politiques budgétaire et monétaire.

En outre, au 02 février, l'encours global du Bon BCC s'est situé à CDF 275,00 milliards après 235,00 milliards au 26 janvier, occasionnant ainsi une ponction hebdomadaire de CDF 40,00 milliards.

4.17. Cours des matières premières d'origine minérale et hydrocarbures

Au cours de la semaine du 29 janvier au 02 février le cours du cuivre s'est accru de 0,72%, pour se situer à USD/tonne 8.446,15. Par contre celui du cobalt a baissé de 0,01%, s'établissant à USD 28.433,00 la tonne sur le London Metal Exchange (LME).

Graphique 4.17-1 : Evolution hebdo. des cours du cuivre et du cobalt (USD/tonne)



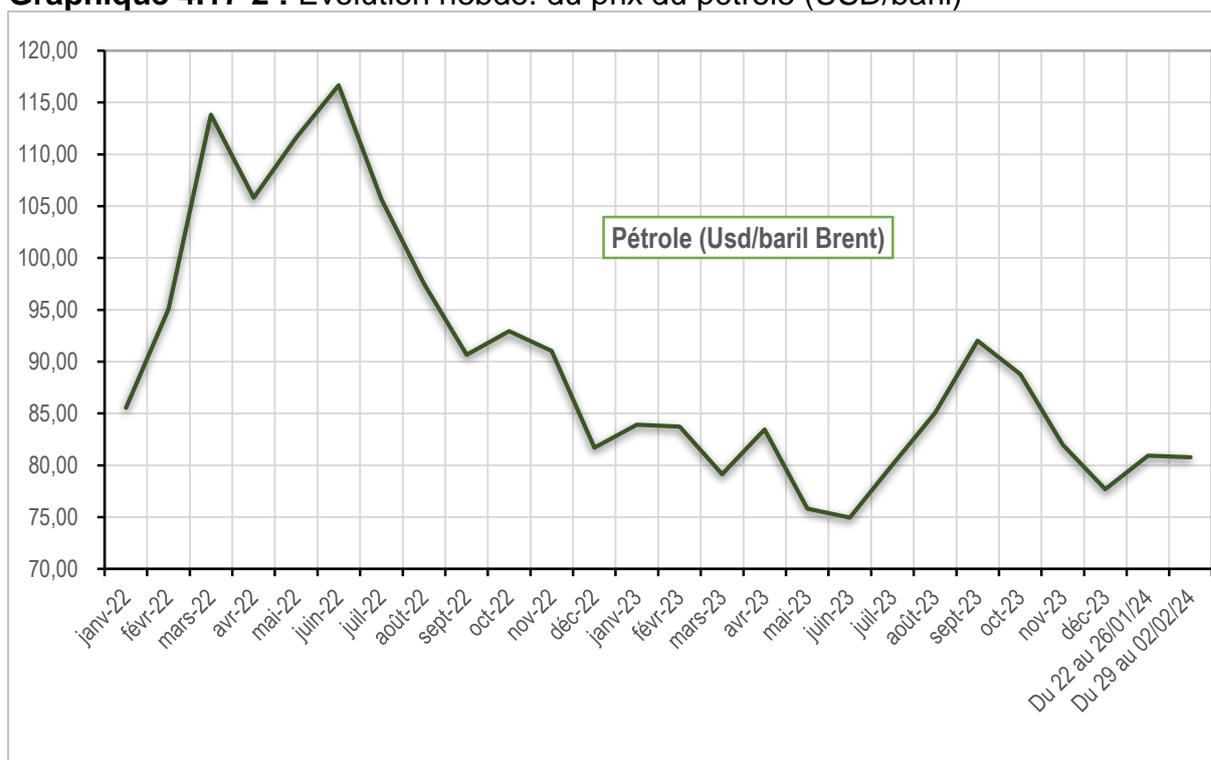
Source : CCE/Min. Plan sur base des données du Min. Mines/CTCPM

Concernant le cours du zinc, il a baissé de 0,56%, pour se situer à USD/tonne 2.520,35. De même, le prix de l'étain a régressé de 0,90%, pour s'établir à USD/tonne 25.890,00.

Quant aux métaux précieux, le prix de l'argent s'est accru de 1,81% et celui de l'or de 0,86%, pour se situer respectivement à Cents US/Once de Troie 2.301,40 et USD/once de Troie 2.039,76.

Par ailleurs, le prix du baril du brent a affiché une baisse de 0,18%, pour se situer à USD 80,77.

Graphique 4.17-2 : Evolution hebdo. du prix du pétrole (USD/baril)



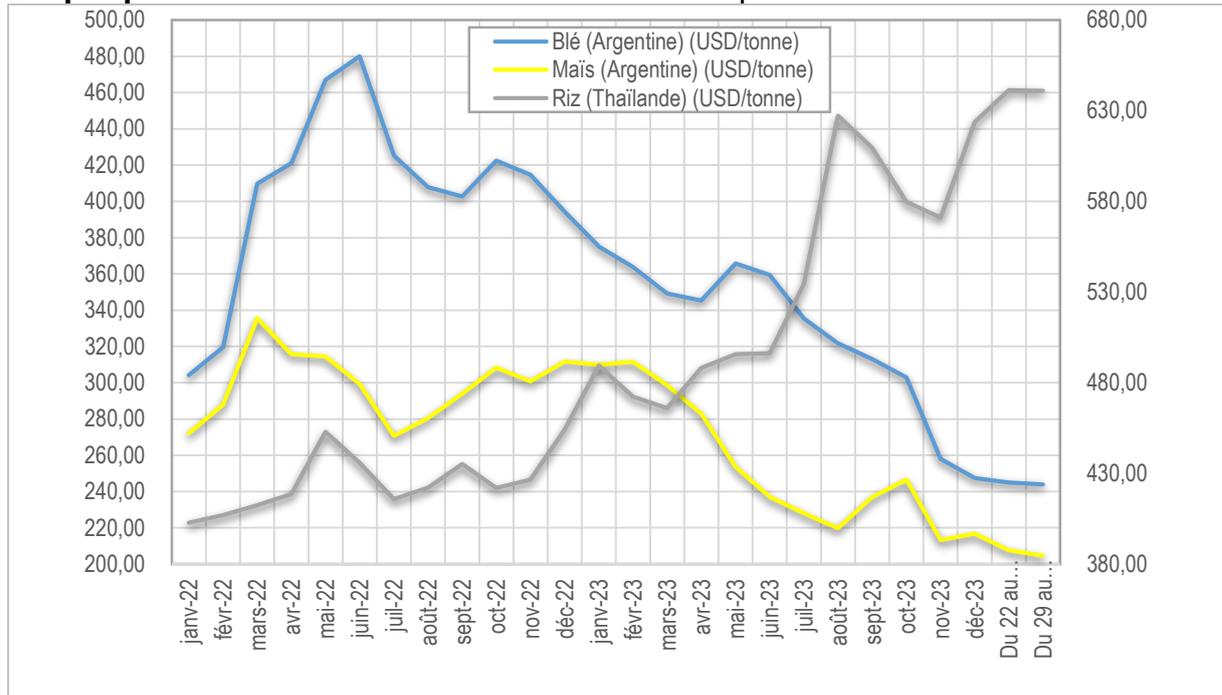
Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

4.18. Cours des matières premières d'origine agricole

Au cours de la semaine sous analyse comparativement à la semaine précédente, les prix moyens des tous les produits céréaliers ont baissé. En effet, le prix du blé argentin a baissé de 0,41% et celui du riz thaïlandais de 0,06% pour se situer respectivement à USD/tm 244,00 et 204,60. De même, le prix du maïs argentin a régressé de 0,06%, pour se situer à USD/tm 641,00.

Concernant les produits rentiers, les prix du café arabica et du café robusta se sont accrus respectivement à 1,83% et 0,17% pour se situer à USD/tm 959,93 et 710,82. De même, le prix du cacao a haussé de 4,46%, s'affichant à USD/tm 4.823,67.

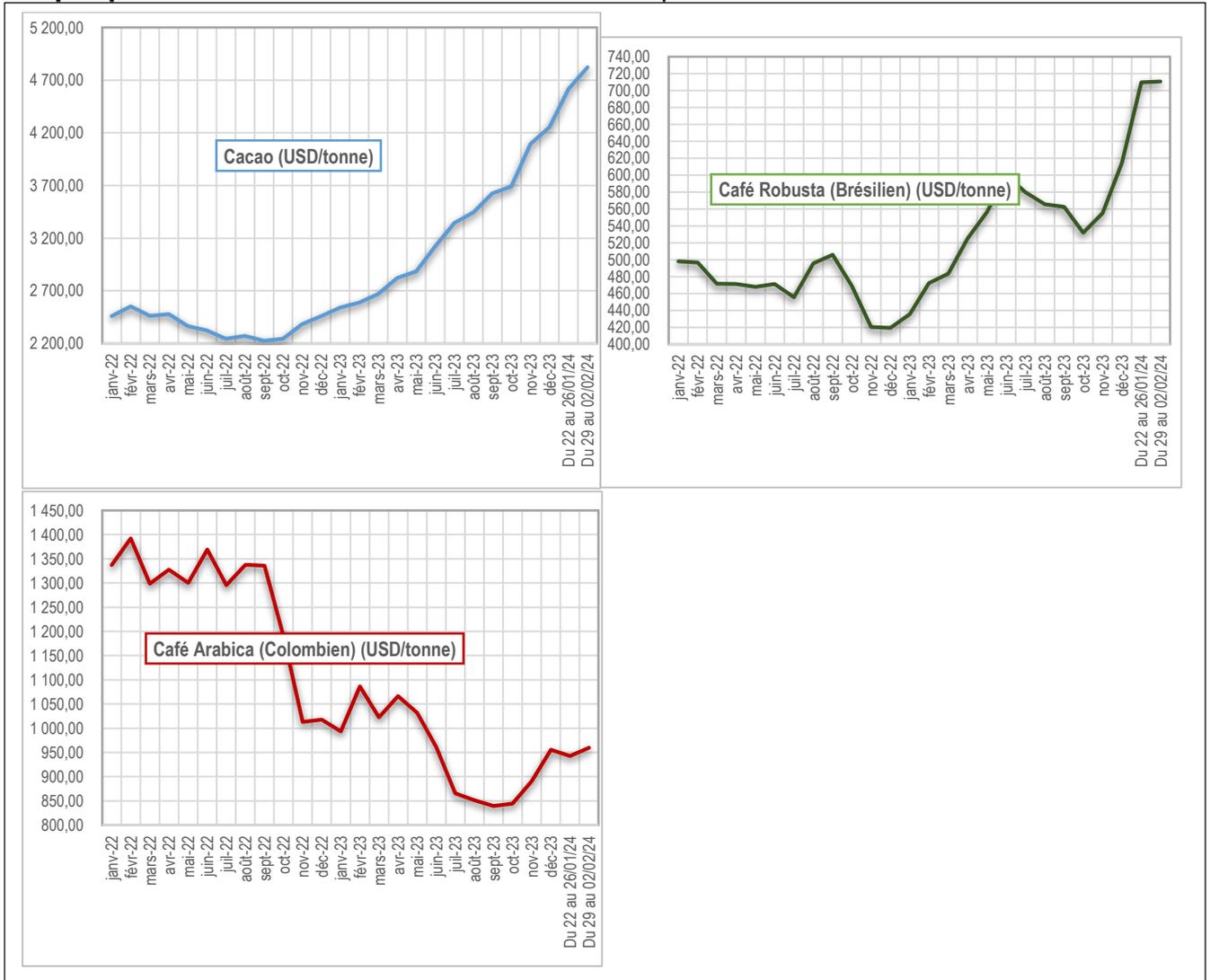
Graphique 4.18-1 : Evolution hebdo. du cours des produits céréaliers



Source : CCE/Min. Plan sur base des données de Min.Com.Ext.

Concernant les produits rentiers, les prix du café arabica et du café robusta se sont accrus respectivement à 1,83% et 0,17% pour se situer à USD/tm 959,93 et 710,82. De même, le prix du cacao a haussé de 4,46%, s’affichant à USD/tm 4.823,67.

Graphique 4.18-2 : Evolution hebdo. du cours des produits rentiers



Source : CCE/Min. Plan sur base des données de Min.Com.Ext.

ANNEXES

Annexe 1 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation

	Pondérations	Semaine du 22 au 27 janvier 2024	Semaine du 29 janvier au 03 février 2024	Variation en %	Contribution	
					Au nbre de points de pourcentage du changement total	A la variation totale (en %)
Indice total	10000	421,489	422,332	0,200	20,019	100,000
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	7002	384,962	385,523	0,146	9,306	46,489
Pain et céréales	1466	524,794	523,766	-0,196	-3,576	-17,861
*Céréales non transformées	401	537,604	535,711	-0,352	-1,800	-8,993
*Farines, semoules et gruaux	253	521,829	520,350	-0,283	-0,887	-4,432
*Pâtes alimentaires	3	212,517	212,517	0,000	0,000	0,000
*Pains	741	362,581	362,581	0,000	0,000	0,000
Viande	215	407,630	409,230	0,393	0,816	4,077
Poisson	453	472,620	475,930	0,700	3,557	17,767
Huiles et graisses	520	255,813	255,968	0,061	0,191	0,955
Légumes	2263	423,715	425,135	0,335	7,625	38,092
Boissons alcoolisées et tabac	216	255,757	255,787	0,012	0,015	0,076
Articles d'habillement et chaussures	453	435,550	435,850	0,069	0,322	1,610
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	380	994,820	997,390	0,258	2,315	11,563
Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	361	352,065	353,607	0,438	1,320	6,595
Santé	196	527,491	528,415	0,175	0,430	2,148
Médicaments et autres produits pharmaceutiques, appareils et matériel thérapeutique.	122	515,728	516,258	0,103	0,154	0,768
Produits médicaux divers	6	689,581	690,284	0,102	0,010	0,050
Services médicaux et paramédicaux extrahospitaliers	46	524,446	526,866	0,461	0,266	1,330
Transports	442	394,231	397,125	0,734	3,032	15,145
Communications	48	318,264	318,480	0,068	0,025	0,123
Loisirs et culture	218	345,901	347,769	0,540	0,968	4,834
Enseignement	103	422,692	422,736	0,010	0,011	0,054
Restaurants et hôtels	149	659,060	661,720	0,404	0,942	4,703
Biens et services divers	432	582,820	584,120	0,223	1,333	6,661

Source : Institut National de la Statistique (INS)

Table de matières

1. Contexte international	1
2. Contexte national	3
3. Résumé de l'évolution de principaux indicateurs économiques en RDC	3
4. Analyse détaillée des principaux indicateurs économiques.....	7
4.1. Indice des prix à la consommation	7
4.2. Finances publiques	8
4.3. Marché de titres publics.....	8
4.4. Exonérations et allègements douaniers	9
4.5. Marché de changes	9
4.6. Réserves de change.....	11
4.7. Importations déclarées de biens	12
4.8. Importations du maïs par porte d'entrée	13
4.9. Importations du ciment par porte d'entrée	14
4.10. Importations déclarées des produits pétroliers (m ³).....	14
4.11. Importations en valeur des biens par pays de provenance	15
4.12. Exportations déclarées de biens	16
4.13. Exportations déclarées en valeur par pays de destination (en millions de USD)	17
4.14. Base monétaire.....	18
4.15. Passifs monétaires au sens large (M2)	19
4.16. Instruments de politique monétaire	20
4.17. Cours des matières premières d'origine minérale et hydrocarbures	20
4.18. Cours des matières premières d'origine agricole.....	22
ANNEXES	25
Table de matières.....	27